

Les arbres remarquables d'Archigny

Avant d'aborder ces arbres remarquables, il nous paraît important d'expliquer le but, pour notre association, de ce recensement commencé en début d'année 2015 sur notre commune d'Archigny.

Recensement, rappelons-le, essentiellement informatif et lié au patrimoine.

Une équipe s'est formée pour ces recherches, prise de photos et mesures, mais de nombreux adhérents se mobilisent pour prospecter et indiquer les arbres qui leur paraissent remarquables.

À la question posée *qu'est-ce qu'un arbre remarquable* la réponse a été : *c'est un arbre que j'ai remarqué ! Cet arbre a attiré mon attention. Il ne fera peut-être pas une carrière nationale mais, sur notre commune, il peut susciter l'intérêt du promeneur. Je le signale.*

Nos objectifs

Le paysage est élément constitutif du patrimoine esthétique et historique d'une commune. Parce qu'ils ont partagé la vie de nos ancêtres ou parce qu'ils sont le fruit d'une façon de vivre, les arbres sont des témoins précieux de notre histoire.

Valoriser les arbres les plus remarquables, c'est proposer un intérêt de plus pour l'œil des visiteurs.

Enfin, attirer l'attention n'est pas déposséder. C'est susciter l'intérêt des propriétaires et les amener à s'interroger sur la nécessité d'abattre ou de conserver, voire de multiplier, tel ou tel arbre.

Quelques critères

La taille

Nous notons :

- la hauteur de l'arbre, en utilisant la « croix du bûcheron » et un décimètre ;
- la circonférence de la bille, mesurée à 1,30m du sol. Le diamètre de la bille peut être alors facilement calculé ;
- l'envergure la plus grande nous a paru aussi un élément à noter ;
- l'âge estimé selon les calculs d'Alan Michell (*Tous les arbres de nos forêts*), tout en prenant en considération que les arbres de notre commune ont poussé, pour la majorité des plus âgés, entourés et non isolés.

La beauté

C'est à la fois le critère le plus subjectif, le plus discutable et peut-être paradoxalement le plus facile. Il est souvent lié à la taille, mais nous n'avons pas fui le coup de cœur.

La rareté

Nous avons privilégié les espèces autochtones. Certaines sont en voie de disparition sous l'effet du désintérêt des hommes ou des maladies. Quelques espèces, importées autrefois, nous ont paru mériter d'être signalées.

Les fruitiers

Ils ont été des auxiliaires précieux de nos ancêtres. Souvent leur taille attire le regard et impressionne. La plupart du temps, ils ne sont plus cultivés parce que leurs fruits ne sont plus à la mode ou que leur bois n'est plus recherché.

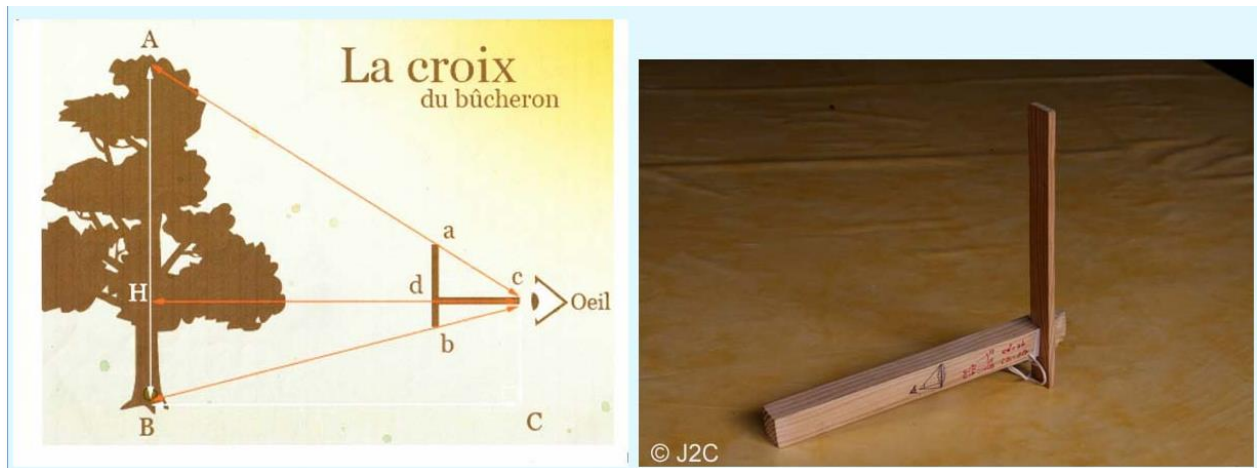
L'histoire

Nous avons rêvé d'arbre historique. La chasse reste ouverte !

Une histoire personnelle

Si nous sommes dans le registre de la petite histoire, elle n'en est pas moins digne d'intérêt, ne serait-ce que pour aider à déterminer l'âge du sujet.

La croix de bûcheron.



Texte explicatif pour l'utilisation de la croix de bûcheron

Les deux branches de la croix sont d'égale longueur. La mesure est basée sur la proportionnalité. Lorsque, visant l'arbre, le sommet et la base de celui-ci sont superposés aux deux extrémités de la branche verticale, la distance de l'observateur au pied de l'arbre est égale à sa hauteur. Il ne reste plus qu'à mesurer cette distance.

Notre forêt ancestrale

Notre village d'Archigny était autrefois recouvert de forêt, brandes et trous d'eau. Cette terre inculte était appelée **Gâtine**, du latin *vastare*, devenu *wastare*, *wastala*, *wastinia*, *wastina* puis *Gastina*, autrement dit une terre gâtée et s'étendait des Deux-Sèvres au Poitou.

Elle portait également le nom de **forêt de Noé** (une noue est une fosse remplie d'eau) et jusqu'en 1650 ses arbres étaient encore aux portes du village. De tout temps il y eut défrichage : les Romains, les moines de l'abbaye de l'Étoile, la famille Ysoré de Pleumartin, les Acadiens avec le marquis de Pérusse des Cars... il fallait gagner pour la culture sur cette terre *gaste*. De nombreuses mares sculptent encore notre paysage.

La déforestation s'accrut pour fournir la construction navale notamment, et façonner, au fil du temps, le paysage actuel.

Heureusement, notre commune offre encore des bois, des haies, des taillis présentant des arbres d'origine de cette forêt de Noé. Certains deviennent rares, comme les poiriers ou cerisiers qui étaient sauvages à une époque reculée.

Tous ces rescapés étaient déjà installés sur notre région depuis des millénaires et nous pouvons encore trouver les espèces suivantes :

L'alisier, l'asphodèle blanc, la bourdaine, le charme, le châtaignier, les chênes (pédonculé, sessile, pubescent), la clématite vigne blanche, le cormier, le cornouiller sanguin, l'églantier, l'épine blanche (aubépine), l'érable, le frêne, le houx, le merisier ou cerisier sauvage, le néflier, le neprun purgatif, le noyer, l'orme, le platane commun, le poirier commun, le pommier sauvage, le prunelier (notre épine noire), la ronce (nos mûres), le tilleul commun, les viornes... et nos célèbres brandes !!!

Consignation

Tous nos relevés, ainsi que les photos des arbres remarquables, sont consignés sur fiches mises en classeur par espèce. Un tableau récapitulatif y est joint.

Actuellement 80 fiches sont complétées. D'autres seront ajoutées au fil des jours.

Ces informations sont disponibles, pour toute personne intéressée, auprès de notre association.

A retenir

Quand le dernier arbre aura été abattu, quand la dernière rivière aura été empoisonnée, quand le dernier poisson aura été pêché, alors on saura que l'argent ne se mange pas.

Géronimo, chef indien de la tribu apache Bedonkohe (1829-1909).

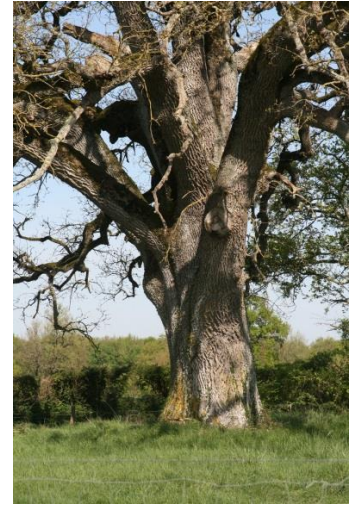
En 2023

Les propriétaires du hameau dénommé le Puy (Archigny), après toutes les démarches entreprises, ont eu la confirmation que leur chêne estimé à 500 ou 600 ans, était classé « arbre remarquable de France ».

La circonférence de ce chêne commun, au sol, est de 4,90 m et de 4,60 m à 1 m du sol. Sa hauteur est d'environ 25 m et son envergure de 29 m.



Quelques photos d'arbres remarquables d'Archigny



Chêne de la Grange-Neuve estimé à 500-600 ans



Marronnier abbaye Étoile estimé à 250-280 ans



Chêne de la Roberderie estimé à 350-400 ans



Frêne des Hui-Maisons estimé à 200 ans



Chêne de la Rabauderie estimé à 400-450 ans



Poirier de la Guillemoterie estimé à 350 ans

**Ce ne sont que quelques-unes de nos 80 fiches documentées...
Vous voulez d'autres renseignements ? Nous pouvons répondre à vos questions.**